



## Accident non responsable et auto épave

Par **Vendeuse\_de\_bois**, le **25/09/2011** à **18:18**

Bonjour à tous,

Voilà, hier mon père a eu un accident alors qu'il sortait d'un rond point. Un véhicule a pris le rond-point à contre sens (à vive allure, mais ça allez le prouver) et lui a embouti la portière. Personne n'a été blessé (ouf, merci). Mais les deux autos sont épaves.

Mon père avait une Xantia 2.0 L HDI en parfait état, malgré ses 11 ans. C'était une auto bichonnée, qui était quasiment neuve... Elle avait très peu de kilomètres au compteur, et il venait de changer les sphères pour 700 €... (il y a 10 jours).

En gros, ce que j'aimerais savoir, c'est si nous avons une possibilité de recours ou s'il ne reste plus qu'à acheter une Super 5 avec la misère que va nous rembourser l'assurance ?

Merci d'avance pour vos réponses. :-)

Par **mimi493**, le **25/09/2011** à **19:16**

[citation]Mon père avait une Xantia 2.0 L HDI en parfait état, malgré ses 11 ans. C'était une auto bichonnée, qui était quasiment neuve... Elle avait très peu de kilomètres au compteur, et il venait de changer les sphères pour 700 €... (il y a 10 jours). [/citation] c'est trop tard pour votre père, mais dans un pareil cas, on fait expertiser le véhicule pour l'assurer à une valeur vénale plus haute

Par **Vendeuse\_de\_bois**, le **25/09/2011** à **19:41**

Merci. En fait l'auto a été emportée hier par la dépanneuse. Mais elle devrait être expertisée oui. Ce que je me demandais, c'est s'il fallait porter plainte contre le chauffard (prendre un rond point à l'envers quand-même... ?!) ou s'il y avait un quelconque recours possible... ?